

## Trélivan. Le comité du Val solde ses comptes et sera dissous

C'est la fin de la belle aventure pour le comité du Val, à Trélivan (Côtes-d'Armor). Créé en 1975, il animait la commune pour le plus grand plaisir de ses habitants. Deux chèques ont été remis au CCAS et à l'amicale laïque.



Vendredi 19 février 2021, l'après-midi, une petite cérémonie avait lieu à la salle Montgailhard, à Trélivan, près de [Dinan \(Côtes-d'Armor\)](#). Pour l'occasion, étaient présents la maire, Suzanne Lebreton ; Annie Rault, adjointe à l'action sociale et aux affaires scolaires ; Marie-Claire Botrel, adjointe à la culture ; Marc Lemoine, président de l'amicale laïque ; et trois bénévoles du comité du Val.

Le comité du Val a vu le jour le 8 mars 1975. Son objet était d'offrir, chaque année, un repas aux anciens et de venir en aide aux œuvres scolaires et notamment à la cantine. « **L'association a été créée en 1975, mais cela existait avant** », se souvient la trésorière, Marie-Hélène Colas. Les bénévoles étaient nombreux et les festivités aussi : bals, concours de pêche et surtout intercommunes Trélivan-Bobital. Cette fête annuelle d'août était très attendue. « **Certains donnaient de leur temps, jusqu'à une semaine, se souvient Marie-Claire Botrel. C'était la guéguerre, il y avait parfois de mauvais perdants !** »

## Un vrai intervilles

Mais c'était aussi la joie à l'étang du Val, où se déroulait la fête et surtout une lutte acharnée entre les deux communes, pour remporter les jeux. Un vrai intervilles avec les vachettes, des jeux d'eau, du tire à la corde, des lancers d'œufs, des cascades en voitures, des battages, des courses en sacs... « **Ça nous rappelle notre jeunesse, on avait du plaisir** », se remémore la doyenne, Antoinette Benoist, bientôt 92 ans.

Il y avait aussi beaucoup de vacanciers. Son mari, Francis, a été l'unique président. Antoinette était la costumière, cuisinière et animatrice. Ce qu'elle n'a pas perdu, pour pousser la chansonnette, devant tout le monde, vendredi. « **C'étaient de belles années** », note Suzanne Lebreton. Le but était aussi d'animer la commune et c'était très réussi.

## En sommeil depuis 1991

La législation a évolué, il est devenu compliqué d'organiser de tels jeux, en raison de la sécurité. Les bénévoles se sont essouffés, le succès a diminué et, depuis 1991, plus d'activité. C'est alors la mise en sommeil de l'association avec son argent.

La situation ne pouvait rester ainsi. La sous-préfecture a régulièrement appelé et la banque a donné deux mois pour solder les comptes, faute de quoi l'argent reviendrait à l'État.

Dans les statuts constitutifs, il était prévu qu'en cas de dissolution, l'argent irait pour moitié au bureau d'aide sociale et à l'amicale laïque.

C'est ainsi que deux chèques de 2 600 € ont été remis à Marc Lemoine, président de l'amicale ; et à Annie Rault, adjointe du centre communal d'action sociale (CCAS).

Il y a de cela plusieurs années, plus de 4 000 F avaient été remis à plusieurs associations de la commune, avant l'arrivée de l'euro. « **J'ai appris la nouvelle du maire, il y a quinze jours. C'était inattendu. Je suis très sensible à ce don. En réunion de bureau, nous avons évoqué cette somme. Nous souhaitons un investissement qui dure sur les années, pour l'école et la garderie** », indique Marc Lemoine.

Pour Annie Rault, adjointe aux affaires sociales : « **C'est une attention touchante de la part du comité du Val envers le CCAS. Cette somme est prévue à destination des personnes qui habiteront dans la résidence Âges et vie, je l'espère, afin qu'il reste quelque chose de l'association.** »